

LES NATURALISTES PARISIENS

Association Amicale d'Excursions Scientifiques
Fondée le 28 mars 1904

Siège : 57 rue Cuvier, 75005 PARIS
(ne pas y envoyer de courrier)



Site Internet : lesnaturalistesparisiens.org

Contact : lesnaturalistesparisiens@gmail.com

Paris, le 5 Juillet 2022

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DU 28 AOÛT 2022 AU 19 FÉVRIER 2023

NB - 1) Dates limites d'inscription : 14 janvier (séance de présentation) et 23 janvier (Musée de Minéralogie) – **2) SNCF et RER :** Les horaires proposés ne tiennent pas compte des éventuelles fermetures de gares ou de lignes dues à des travaux (ceux-ci ne sont portés à la connaissance des usagers, au mieux, que 45 jours à l'avance). Tout collègue qui découvre une telle perturbation aura à cœur d'en prévenir le(s) directeur(s) de l'excursion pour que les modifications induites soient annoncées par mail et sur notre site. Il est toujours prudent de vérifier les horaires peu de temps avant la date de l'excursion et, même en service normal, il faut compter avec les complications d'accès aux billets et aux trains – **3) Autocars de complément :** Voir 5° page 2

Exc. 3406 - Dimanche 28 août : Mouillères de la Plaine de Bière (Seine-et-Marne)

Excursion botanique, entomologique et générale, en commun avec le CNCE, dirigée par M. C. EPICOCO.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Vosves [9 h 10] – Changement à Melun – Retour de Bois-le-Roi : 18 h 41- *Trajet pédestre : 13 km.*

Exc. 3407 - Dimanche 4 septembre : Seine-Port et environs (Seine-et-Marne)

Excursion historique et générale (Plaine de l'Ormeteau, Prairie Malécot), en commun avec le CNCE et l'ANVL, dirigée par M. A. DE GUERRA.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Ponthierry - Pringy [9 h 16] – Changement à Melun – Retour de Boissise-le-Roi : 18 h 12 – Changement à Melun.

Exc. 3408 - Dimanche 11 septembre : Étangs de Hollande ; Bois des Plainvaux (Yvelines)

Excursion botanique et générale dirigée par MM. B. MASSON et A. GUILBAUD.

Départ Paris - Montparnasse : **8 h 20** pour Le Perray [9 h 20] – Retour du Perray : 17 h 57.

Exc. 3409 - Dimanche 18 septembre : Trilport (Seine-et-Marne)

Excursion botanique et générale dirigée par M. J-L. TASSET.

Départ Paris - Gare de l'Est : **8 h 49** pour Trilport [9 h 19] – Retour de Trilport : 18 h 38.

Exc. 3410 - Dimanche 25 septembre : Autour d'Esbly (Seine-et-Marne)

Excursion botanique et générale dirigée par M. J-L. TASSET.

Départ Paris - Gare de l'Est : **8 h 31** pour Esbly [9 h 01] – Retour d'Esbly : 17 h 57.

Exc. 3411 - Dimanche 2 octobre : Autour de Pithiviers (Loiret)

Excursion botanique, historique et générale (Château de Denainvilliers, Marais du Moulin de la Porte, Musée du Safran) dirigée par MM. O. DE CLARENS et P. FESOLOWICZ.

Départ RER C - Gare d'Austerlitz : **8 h 16** pour St-Martin d'Etampes [9 h 20] – Circuit en autocar pour tous ; pour les membres de l'association, participation demandée pour l'autocar et les visites : 25 € (coût individuel réel : 53 €) – Retour de St-Martin d'Etampes : 18 h 26.

Exc. 3412 - Dimanche 9 octobre : Bois des Courtilleraiés (Seine-et-Marne)

Excursion mycologique et générale dirigée par Mme S. LAROUS et M. J-P. CHABRIER.

Départ RER D - Gare de Lyon : **8 h 39** pour Le Mée [9 h 30] – Retour du Mée : 17 h 31.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES PERMANENTES

- 1° Les Naturalistes Parisiens déclinent toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours de leurs activités (Art. 19 des Statuts). En particulier, **la consommation ou l'utilisation à des fins médicinales ou culinaires de plantes ou de champignons reste de l'entière responsabilité du récolteur.**
- 2° Chaque membre reçoit nos programmes **en double exemplaire** – et peut en recevoir d'autres sur demande – aux fins de **recrutement d'adhérents nouveaux** parmi ses amis et connaissances, voisins, élèves, collègues, parents, ou organismes et groupements auxquels les adresser utilement.
- 3° Au-delà de son objet affiché, chaque excursion est avant tout *générale*, c'est-à-dire multidisciplinaire et ouverte aux discussions scientifiques en tous genres. Les directeurs d'excursion ont toute latitude d'en fixer le déroulement horaire, itinéraire et thématique. Les participants se muniront de leur matériel *personnel* d'observation ou de récolte. Ils s'engagent à s'abstenir de prélèvements abusifs et à respecter les productions naturelles, les propriétés et les sites, conformément tant aux usages qu'aux consignes – sécurité comprise – données par les directeurs d'excursion. Les chiens ne sont pas admis aux excursions.
- 4° **L'association réserve toutes ses activités à ses membres individuels à jour de leur cotisation.** Bien entendu, les adhérents en puissance qui désirent se rendre compte du caractère des excursions sont cordialement conviés à prendre part à une ou deux d'entre elles en qualité d'*invités*. Au-delà, l'adhésion n'est qu'une règle de bonne éducation. Sont également invitées les personnes accompagnant *occasionnellement* un sociétaire. – En toute occurrence, les sociétaires ont priorité de droit sur les non-sociétaires.
- 5° Certaines excursions comportent des trajets ou circuits en autocar. Il s'agit : – *soit* d'un simple transfert *aller* de la gare d'arrivée au terrain d'étude ; – *soit* de deux transferts, l'*aller* du matin et le *retour* à la gare en fin d'excursion ; – *soit* d'un *circuit* de la journée entre gare(s) d'arrivée et de retour. Dans chaque cas, les précisions correspondantes sont données avec l'indication du *coût individuel*. La gare d'arrivée est le lieu de rendez-vous du matin. **L'utilisation de ces cars s'impose à tous les participants.**
- 6° Lors des excursions, le **déjeuner** est, sauf disposition particulière, tiré des sacs.
- 7° Les indications pratiques contenues dans nos programmes sont **toutes celles utiles**. Dans l'intérêt général les collègues s'y conformeront amicalement car les organisateurs bénévoles ne sont pas à même de satisfaire les desiderata particuliers. Pour toute réponse attendue de l'Association (renseignements *généraux*, retours de cartes de membres...), une *enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur* épargnera argent et temps.

Exc. 3413 - Dimanche 16 octobre : Les Vaux de Cernay (Yvelines)

Excursion bryologique et générale dirigée par MM. P. FESOLOWICZ et B. MASSON.

Départ RER B - Châtelet-Les Halles : **8 h 23** pour St-Rémy-lès-Chevreuse [9 h 11] – Transferts en autocar pour tous le matin et le soir ; pour les membres de l'association, participation demandée : 15 € (coût individuel réel : 28 €) – Retour de St- Rémy : 17 h 39.

Exc. 3414 – Dimanche 23 octobre : Forêt de Sénart (Essonne)

Excursion mycologique, botanique et générale, en commun avec le CNCE et l'ANVL, dirigée par MM. C. DOBRA et P. BONIN.

Départ RER D - Gare de Lyon : **8 h 31** pour Ris-Orangis [9 h 10] – Changement à Viry-Châtillon – Retour de Ris-Orangis : 17 h 15 – Changement à Viry-Châtillon.

Exc. 3415 - Dimanche 30 octobre : Bois Saint-Martin (Seine-Saint-Denis)

Excursion générale dirigée par M. A. MONAQUE.

Départ RER E - Magenta : **8 h 50** pour Les Yvris - Noisy-le-Grand [9 h 16], passage à Val de Fontenay : 9 h 07 – Retour des Yvris - Noisy-le-Grand 17 h 12.

Exc. 3416 - Dimanche 6 novembre : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Excursion pédologique, zoologique et générale, en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par Mme G. PEDOTTI.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Fontainebleau - Avon [8 h 52] – Retour de Fontainebleau - Avon : 17 h 34.

Exc. 3417 - Dimanche 13 novembre : Bois de La Rochette (Seine-et-Marne)

Excursion mycologique et générale dirigée par Mme S. LAROUS et M. J-P. CHABRIER.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Melun [8 h 42] – Retour de Melun : 17 h 15.

Exc. 3418 - Dimanche 20 novembre : Forêt de Coye (Oise ; Val-d'Oise)

Excursion générale (Château d'Hérivaux) dirigée par Mme M. BLANCHET.

Départ Paris - Gare du Nord (surface) : **8 h 37** pour Orry-la-Ville - Coye [8 h 55] (hors Île-de-France) – Retour de Luzarches : 17 h 06.

Exc. 3419 – Dimanche 27 novembre : Coteaux de la Seine (Seine-et-Marne)

Excursion géologique et générale (entre forêts et mares, calcaire et grès), en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par M. M. THIRY.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Champagne-sur-Seine [9 h 10] – Changement à Melun – Retour de Champagne-sur-Seine : 16 h 43.

Exc. 3420 - Dimanche 4 décembre : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Excursion bryologique et générale (Circuit des fontaines), en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par MM. M. ARLUISON, P. FESOLOWICZ et P. QUENTIN.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Fontainebleau - Avon [8 h 52] – Retour de Fontainebleau - Avon : 17 h 02.

Exc. 3421 - Dimanche 11 décembre : Buttes Chaumont ; La Villette (Paris 19^e)

Excursion historique, botanique et générale dirigée par Mmes M-O. PERRET, H. IZEMBART et D. CHAZAL.

RV **9 h 00** : Métro « Buttes Chaumont » – Déjeuner libre – RV **14 h 00** : Fontaine aux lions, devant la Grande Halle de La Villette (Métro: « Porte de Pantin ») – Séparation vers 17 h 00 (Porte de La Villette).

**Pour recevoir nos programmes ultérieurs
HONOREZ VOTRE COTISATION 2023 avant le 1^{er} mars**

Les idéaux communs, la participation de tous, l'amitié et la fidélité sont les ressorts moraux de l'Association. Par là même, la qualité de membre des Naturalistes Parisiens est, en son principe, PERMANENTE (sauf démission écrite, notifiée en temps voulu) et chacun se doit, en conscience de s'acquitter rapidement de sa cotisation annuelle.

L'Assemblée Générale a fixé le montant de la cotisation 2023 à **42 €** (84 € pour les membres bienfaiteurs ; 14 € pour les membres associés, v. note 3 p. 4).

Il convient de vous en acquitter, dès à présent, par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'Association : **Les Naturalistes Parisiens**, envoyée directement au Trésorier, M. Pierre BONIN, 1 rue Rémy Aubeau, 91210 Draveil.

Pour participer à notre Assemblée Générale, le 5 mars, et à nos activités hebdomadaires ultérieures, la cotisation de l'année est exigible au **1^{er} mars**. Le respect de cette **date-limite** statutaire est un acte de solidarité envers tous les collègues ; il évitera aux gestionnaires bénévoles un travail long et onéreux de relance des cotisations dues.

CONFÉRENCE - Dimanche 15 janvier 2023 : « Dans la peau des Lézards de France » par Mme F. SERRE- COLLET, *herpétologue au Muséum*.

À **14 h 45**, Grand amphithéâtre d'Entomologie du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^e.

SÉANCE 222 - SAMEDI 21 janvier : Séance libre de présentation d'objets

De **14 h 45 à 17 h 00**, Grand amphithéâtre d'Entomologie du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^e.

Présentation libre d'objets relatifs à l'Histoire naturelle (spécimens ; cartes ; livres ; outils ; documentation ; etc...). Faites vos propositions avant le 14 janvier à M. P. FESOLOWICZ, pfesolowicz@gmail.com, 7ter rue du Colonel Oudot, 75012 Paris.

VISITE - SAMEDI 28 Janvier : Musée de Minéralogie de Sorbonne-Université (Paris 5^e)

Musée, 4 place Jussieu (Paris 5^e) : visite, dirigée par M. J-P. SAGON.

Participation en nombre limité, en deux groupes : 13 h 15 - 15 h 15 et 15 h 30 - 17 h30. Inscription avant le 23 janvier, par mail, auprès de M. J-P. SAGON : jean-paul.sagon@orange.fr

Exc. 3422 - Dimanche 5 février : Jardin du Luxembourg (Paris 6^e)

Excursion apicole et générale dirigée par Mme T. RAY.

RV à **9 h 30** : Jardin du Luxembourg, entrée « Observatoire », Place André Honorat – Séparation vers 12 h 30.

FILM - CONFÉRENCE – Dimanche 12 février : « Le Caïman noir du marais de Kaw (Guyane) » par M. F. MEUNIER, *Professeur émérite au Muséum*.

À **14 h 45**, Grand amphithéâtre d'Entomologie du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^e.

Exc. 3423 - Dimanche 19 février : Forêt de Marly (Yvelines)

Excursion entomologique et générale dirigée par M. G. DOUAULT.

Départ Paris - Gare St-Lazare : **8 h 44** pour St-Nom-la-Bretèche [9 h 27] – Retour de St-Nom-la-Bretèche : 17 h 05.

Notez dès à présent que l'Assemblée Générale 2023 est prévue le dimanche 5 mars.

G. PEDOTTI, Présidente

CURIEUX DE NATURE ET D'HISTOIRE NATURELLE, REJOIGNEZ LES NATURALISTES PARISIENS

Les NATURALISTES PARISIENS, en tant que *naturalistes*, s'intéressent à la science des objets et faits qui relèvent de l'Histoire naturelle. Ils désirent connaître les Plantes, les Arbres, les Champignons, les Animaux de tous ordres, des Oiseaux aux Insectes, aussi bien que les Roches, Sols et Fossiles. Ils portent une constante attention à l'écologie et à la distribution des espèces, à la genèse des paysages, à l'évolution et à la conservation des milieux.

Les NATURALISTES PARISIENS sont *parisiens*, tout simplement comme est « parisienne » la grande région naturelle dont ils font – sans exclusive – leur domaine d'études et à laquelle tant de naturalistes, célèbres dans l'histoire des sciences, ont conféré une signification exemplaire. Toute personne désireuse de découvrir et comprendre les richesses d'un tel patrimoine et d'en faire progresser la connaissance est donc la bienvenue parmi nous, qu'elle réside à Paris, en Île-de-France ou en quelque autre région.

Notre Association a été fondée en 1904 pour illustrer une pratique concrète des savoirs naturalistes. Elle réalise à cette fin, chaque année, plus de quarante excursions multidisciplinaires dans le Bassin de Paris et un ou deux voyages plus lointains. Ce programme de terrain est complété, de décembre à février, par des conférences, séances de démonstrations et visites. C'est ainsi qu'au total **les activités de l'association se suivent régulièrement chaque semaine.**

Les excursions ont lieu - sauf exception - le dimanche. Elles sont dirigées par des amateurs éprouvés, des spécialistes avertis ou des enseignants expérimentés, tous convaincus de la *valeur didactique, culturelle et scientifique de l'Histoire naturelle « aliment de l'intelligence »*.

Très attachée aux traditions de partages intellectuels et amicaux entre chacun des siens, sans considération d'âge ¹⁾, de position sociale ou professionnelle, de qualification ou de compétence, **l'Association est ouverte à tout le monde.** Amateurs, chercheurs, débutants, étudiants, maîtres écoutés, randonneurs... se retrouvent parmi nous dans une parfaite ambiance de bonne compagnie. La vie des NATURALISTES PARISIENS tient ainsi, pour l'essentiel, aux efforts personnels (de travail, d'assiduité, d'émulation, de **recrutement**) mis par tous au service d'un approfondissement mutuel de leurs expériences pour la promotion des savoirs naturalistes.

Les NATURALISTES PARISIENS éditent, sous le titre de *Cahiers des Naturalistes*, un bulletin scientifique en français, imprimé en France. Ces *Cahiers*... publient des articles originaux d'observations, de recherches et de discussions, des comptes-rendus d'excursions, une revue bibliographique et des relevés des publications de nos collègues. Ils prolongent les excursions en vue de l'accès à la **culture naturaliste écrite** et contribuent à la réputation de l'Association vis-à-vis des tiers. Ils accueillent les travaux d'Histoire naturelle intéressants tous les départements français (outre-mer compris), l'Europe et la Région paléarctique. En tant qu'organe d'une société savante, ils ne se démodent pas et l'usage rétrospectif de leur collection s'impose en permanence avec le plus grand profit.

Les NATURALISTES PARISIENS s'interdisent toute allégeance idéologique. Ils ne dépendent d'aucun organisme officiel et ne sont ni un service public, ni une entreprise commerciale. Les administrateurs, directeurs d'excursions, etc., sont strictement bénévoles et ne perçoivent pas d'honoraires.

La cotisation vaut pour l'année civile ²⁾. Elle est, pour 2023, de 42 € (bienfaiteurs : 84 €) ³⁾. Elle est payable par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association :

Les Naturalistes Parisiens

adressé directement au Trésorier M. Pierre BONIN, 1 rue Rémy Aubeau, 91210 Draveil

Les programmes d'activités, distribués régulièrement, précisent les conditions pratiques, générales ou particulières (heures, lieux, etc...) de participation. Les moyens de transport prévus (trains, autocars) sont les plus recommandables. Sauf avis contraire, on peut toutefois rallier les excursions en voiture individuelle, sous réserve d'observer les dispositions établies pour tous (v. encadré p. 3), en premier lieu, d'avoir acquitté sa cotisation dans l'éthique d'amicale solidarité que l'Association entend illustrer et préserver.

Aux fins de recrutement de nouveaux adhérents, chaque membre reçoit nos programmes en double et d'autres exemplaires sont DISPONIBLES À SA DEMANDE.

¹⁾ Les mineurs, admis à partir de 15 ans révolus, doivent fournir une autorisation parentale écrite.

²⁾ Il est cependant de tradition que les adhésions nouvelles prises à partir de septembre valent pour la fin de l'année en cours et l'année suivante.

³⁾ Une cotisation réduite de membre associé (14 €), hors service des Cahiers..., est réservée aux membres d'un même foyer comptant déjà un membre actif ou, sur leur demande, à titre temporaire, aux mineurs et aux étudiants non salariés de moins de 25 ans.

Insigne — L'insigne « NP » des *Naturalistes Parisiens*, modèle 1936, au Capricorne, aux couleurs et à la Nef de Paris, est disponible *pour les membres* au prix unitaire de 7,50 €. Le demander, en excursion ou en séance, aux collègues du Bureau.